

M@rolles Infos



@villedemarolles

www.marollesenbrie.fr



À LA UNE

**LA POLICE MUNICIPALE
MUTUALISÉE**

SOMMAIRE

Marolles Infos n° 173 / Mars - Avril 2021

Vous êtes **MUSICIEN, CHANTEUR,**

en solo, en duo
ou en groupe ?

— Participez à notre —
SCÈNE OUVERTE

SAMEDI 19 JUIN

Inscriptions auprès du service
Communication & Événementiel
à evenementiel@marollesenbrie.fr
ou au 01 45 10 38 38

MAROLLES
EN BRIE

Actualités 6

Travaux
Panneaux lumineux
Projets des CME
Accompagnement scolaire
Sécurité routière
Projet nutrition

Focus 10

Le Cœur de Village

Actualités 13

Carnaval
Pass culture

Dossier 14

La police municipale mutualisée

Actualités 18

Semaine Olympique et Paralympique

Solidarité 19

CCAS
Centre de vaccination de Sucy

Vie associative 20

Le point culture 22

Concours : Tableaux vivants

alentour 23

Espace emploi
Lire et faire lire

Libre expression 24

Tribune libre 25

Clin d'œil 25

Nouveaux commerces et services

Bloc notes 26

Édito

Chères Marollaises, chers Marollais,

Même si j'ai déjà tenu à l'aborder au fil des précédents magazines, je souhaite vous présenter dans ce Marolles Info **la nouvelle Police pluri-communale qui sera mise en place dès les premiers jours d'Avril.**

Mais pourquoi me direz-vous, créer une police mutualisée alors que nous sommes déjà dotés d'une police municipale ?

Le thème de la sécurité est un enjeu pour la commune et une attente légitime de tous les Marollais. **Nous nous devons donc d'établir, à notre arrivée, un constat sur notre Police Municipale, créée au printemps 2020 par la précédente municipalité, afin de confirmer ce que nous pressentions** depuis de nombreux mois : une police municipale inadaptée à notre territoire et aux besoins de sécurité des Marollais ; un coût excessif au regard de nos finances qui obère toute possibilité d'évolution.

Premier problème, une équipe de trois agents de police qui, bien que très motivée, était trop peu nombreuse. Elle ne permet pas une action efficace, notamment à deux brigades. Le recrutement d'un quatrième agent ne changerait rien à cet état de fait qui nous rend bien vulnérable dès l'absence d'un policier.

Autre point noir, le réseau de vidéosurveillance, peu fonctionnel, avec des caméras inopérantes car souvent en panne, un flux empêchant un visionnage fluide et aucun agent dédié à celui-ci.

Enfin, situé au centre du groupe scolaire des Buissons, les locaux de l'actuelle Police Municipale nous paraissent totalement inadaptés et pas assez sécurisés pour nos agents.

Voté il y a quelques jours en Conseil municipal, le projet de Police pluri-communale entre les villes de Mandres-les-Roses, Santeny, Périgny et Marolles-en-Brie permettra de **pallier rapidement ces manquements.**

Son principal atout sera d'avoir en permanence quatre véhicules sur le terrain, et ainsi bénéficier **d'un nombre plus important de policiers sur un même lieu d'intervention.** Le projet que nous vous présentons aujourd'hui permettra, au prix du recrutement d'un quatrième agent, d'avoir la possibilité de bénéficier de 7 agents de police simultanément en 2021 et 11 à partir de 2022. En complément, un agent d'accueil assurera la permanence par téléphone ou au siège de la police à Santeny.

Par ailleurs, cette coopération avec nos voisins per-



mettra de **répondre à ce que l'on nomme la délinquance sectorisée**, c'est-à-dire une délinquance qui se déplace d'une ville à l'autre, phénomène bien connu sur notre territoire.

Au fil des pages du dossier de ce magazine, vous découvrirez les autres atouts et perspectives qui se présentent avec notre nouvelle Police pluri-communale. Sachez que nous testerons cette nouvelle organisation jusqu'à la fin de l'année afin d'améliorer son efficacité pour la rendre pérenne. Enfin, **une commission extramunicipale de sécurité marollaise, composée d'élus et de citoyens va être constituée.** Car la sécurité est l'affaire de Tous.

Malgré la mise en place de ce nouveau dispositif, nous avons conscience qu'il y aura toujours des infractions, des incivilités et des problèmes de voisinage, car ces faits sont malheureusement inhérents à la vie en communauté.

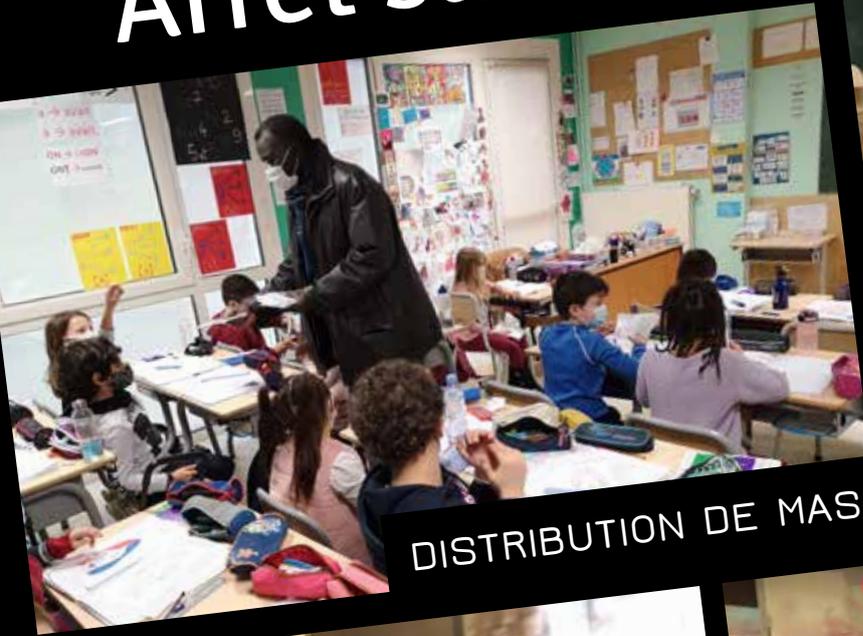
Mais en travaillant conjointement avec la police nationale, en augmentant le nombre de caméras de surveillance et en mettant en place une police efficace, adaptée au territoire et à ses enjeux, **nous nous donnerons les moyens de préserver et de consolider la tranquillité que vous êtes venu chercher** en vous installant dans notre commune.

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alphonse BOYE'. The signature is stylized and fluid.

Votre Maire
Alphonse BOYE

Arrêt sur images



DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES



CHA



LES VACANCES AU CL





REMISE DE PRIX : CONCOURS TABLEAUX VIVANTS



CHALLENGE DE GROISBOIS



SH



LES VACANCES À LA MAISON DES JEUNES

6 Actualités

TRAVAUX

AVENUE DES BRUYÈRES

L'avenue a bénéficié de travaux de requalification sur la partie entre le rond-point des Bois et celui des Bagaudes : piste cyclable, travaux d'assainissement, réfection du tapis routier et création de deux plateaux surélevés.



PL INSTALLATION DE PANNEAUX LUMINEUX

La commune a fait l'acquisition de 4 panneaux lumineux simples et d'un panneau lumineux double. Les travaux préliminaires de génie civil ont été effectués et ces équipements Lumiplan sont installés et effectifs depuis fin mars.



COMMUNICATION

Panneaux lumineux : une meilleure visibilité de l'information

Le bien-être de tous les Marollais et l'avenir de Marolles sont au cœur de l'action municipale. Les élus partagent la même vision de la gestion des politiques publiques, une vision qui se veut participative et où la communication entre la commune et les Marollais est fondamentale. C'est à travers cette communication que se construit la démocratie participative, en créant de l'échange.



La pandémie inédite que nous vivons rend cette communication encore plus importante. La municipalité se fait aussi le relais la Région, de l'ARS et des autres institutions pour des actions comme le passage d'un bus de dépistage COVID-19, l'organisation de journées de vaccination réservées aux anciens à Sucy-en-Brie, Brie-Comte-Robert ou Limeil-Brévannes.

Des panneaux lumineux

La municipalité a opté pour l'installation de 5 panneaux lumineux de la marque Lumiplan à divers endroits de la ville. Intégrés au paysage urbain à des endroits stratégiques, entrées de ville et centre commercial, ces panneaux ont vocation à diffuser en temps réel les actualités de la municipalité et des divers acteurs de votre ville, que ces informations soient solidaires, pratiques, évènementielles ou encore festives.

Une communication dynamique, moderne et de proximité est une priorité pour l'équipe municipale.

Une application mobile...

Pour encore plus de convivialité et d'interactivité, une application mobile, en complément des panneaux lumineux sera disponible gratuitement cet été. En un clic, cette application vous permettra d'avoir accès aux informations de votre commune, mais également de pouvoir interagir avec les services municipaux concernés dans le cadre de signalements divers sur la voie publique.

En bref

COVID-19

Journée de dépistage rapide



Samedi 16 janvier à la salle des fêtes de Marolles, une journée de dépistage rapide de la COVID-19 a été proposée aux Marollais.

Cette opération de dépistage a permis un accès gratuit et sans rendez-vous aux tests rapides antigéniques (TRA) sur une journée. Organisée par la Région Île-de-France et la commune, en partenariat avec la Croix-Rouge française et les entreprises « Juste à temps » et AJAN, cette opération a permis la réalisation de 120 tests.

VIE MUNICIPALE

Les élus à votre écoute

Nous vivons une période étrange, dans laquelle se rencontrer est interdit, partager des idées autour d'un café est impossible. L'équipe municipale avait comme volonté de créer des moments d'échanges avec les Marollais au cœur de la ville, de façon conviviale à l'image de ce que l'équipe avait initié pendant la campagne. Malheureusement, la Préfecture a confirmé l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique, même en extérieur.

Alors pour y pallier, les élus vous proposent de vous rencontrer « autrement ».

Vous avez des sujets importants dont vous souhaitez discuter, des questions sur des projets à venir ou sur le Marolles d'aujourd'hui, alors écrivez au Cabinet du maire et les élus vous proposeront un rendez-vous.



Écrire à : cabinet-maire@marollesenbrie.fr

En bref

PATRIMOINE

L'école ronde, souvenirs...



Crédit photo : Les amis de Marolles

Dans le cadre du projet Cœur de Village, l'école ronde, inutilisée depuis de nombreuses années, sera prochainement détruite.

Vous ou vos enfants ont été scolarisés dans cette école ?

Vous détenez des photos de classe, de fêtes ou autres au sein de l'école ronde ?

Nous vous proposons de les faire parvenir au service Communication.

communication@marollesenbrie.fr


JEUNESSE

La Bourse aux projets

La Bourse aux projets jeunes est un dispositif proposé par la Municipalité aux jeunes Marollais de moins de 25 ans, qui ont envie de réaliser un projet spécifique : social, humanitaire, culturel ou encore sportif.

Pour bénéficier de ce coup de pouce financier, les jeunes candidats doivent remettre aux animateurs de la Maison des Jeunes, un dossier qui sera présenté et soumis à la commission d'attribution des bourses. Cette aide peut être financière, ou prendre la forme d'un appui logistique de la commune ou encore d'un accompagnement méthodologique par les animateurs.

Plus d'information auprès de la Maison des Jeunes – Tél : 01 45 99 02 89
maisondesjeunes@marollesenbrie.fr



CITOYENNETÉ

Conseil Municipal d'Enfants : en avant les projets !

Élus en octobre, les jeunes conseillers du CME ont dû composer avec un protocole sanitaire contraignant. Ils ont attendu début janvier pour pouvoir se réunir en commission, évoquer ensemble leurs projets et confronter leurs idées en présence de leur animatrice Julie et de la conseillère municipale Stéphanie Godeau-Jaouen.



Nos 16 jeunes élus se sont répartis en deux commissions, la commission « Citoyenneté et cadre de vie » et la commission « Sports et loisirs ».

De nombreuses idées ont été évoquées et des projets semblent émergés de ces échanges, parmi eux la mise en place d'une grande journée de nettoyage de la ville, l'installation d'une fontaine à eau au sein du parc urbain, un marché sur la Place des Quatre saisons au centre commercial, et aussi l'organisation d'un cross, de jeux en faveur d'une association et bien sur la traditionnelle boum !

Chaque commission travaillera ses propres projets et prendra le temps d'échanger avec les services communaux concernés ainsi qu'avec les élus. Rendez-vous prochainement pour suivre l'évolution de nos jeunes élus en herbe.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Accompagner les enfants dans leurs apprentissages



Une équipe dynamique de bénévoles et d'animateurs offrent de leur temps pour l'accompagnement scolaire en élémentaire. Le nombre d'enfants en attente d'un accompagnement ne cesse de grandir chaque jour, aujourd'hui nous avons besoin de bénévoles pour que ces apprentissages se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Les séances ont lieu le mercredi de 17h15 à 18h30 au Centre de loisirs pour les élèves du CP au CM2.

Rejoignez l'équipe, les enfants ont besoin de vous !


[Contact : centredeloisirs@marollesenbrie.fr](mailto:centredeloisirs@marollesenbrie.fr)



PRÉVENTION

Sensibiliser enfants et jeunes à la sécurité routière

Éduquer et sensibiliser à la sécurité routière est un moyen de prévention efficace. L'objectif est de transmettre dès le plus jeune âge, les gestes et les attitudes à adopter au quotidien lors des déplacements à pied, à vélo, en trottinette, mais aussi en scooter ou encore en voiture. Une fois devenus des réflexes, ces gestes permettront de garantir sa propre sécurité et celle des autres usagers.

Dans le cadre de la quinzaine régionale de la sécurité routière dédiée aux usagers vulnérables, les animateurs des services Enfance et Jeunesse proposeront aux élèves des

classes d'élémentaires et aux jeunes collégiens, des animations autour de la sécurité routière, du 17 au 28 mai 2021. Ces animations auront pour objectifs de sensibiliser les usagers de la route et de leur permettre d'adopter un comportement responsable : développer la connaissance du code de la route, renforcer la sécurité aux abords des écoles, sensibiliser aux dangers de l'alcool ou de la drogue au volant.

Au programme des élèves des classes élémentaires : une exposition de sensibilisation, tests de connaissances, ateliers autour du vélo et de mise en pratique...

Pour les collégiens et les jeunes fréquentant la Maison des Jeunes : exposition, initiation à la réparation de vélo, parcours pédagogique autour de la sensibilisation aux effets de l'alcool et de la drogue, jeux ludiques autour de la sécurité routière...

ENFANCE

Sensibilisation à la nutrition

« Petit déjeuner ensemble » est un projet piloté par l'équipe d'animation Enfance et les agents de service, auprès des 400 élèves marollais du CP au CM2. Son objectif : sensibiliser les enfants sur l'intérêt nutritionnel du premier repas de la journée, le petit-déjeuner. Comment le composer de façon équilibrée pour faire le plein d'énergie pour le reste de la journée ?

Sur 15 matinées, de 8h45 à 9h45, les intervenants ont organisé des séances pédagogiques avec la participation active des enfants, autour de vidéos et de supports visuels (affiches, etc.). Les enfants ont fait preuve d'intérêt et ont

participé activement en préparant leur « plateau idéal » : comprendre les familles d'aliments pour ensuite composer un petit-déjeuner équilibré parmi les aliments proposés sous forme de buffet. Nous remercions chaleureusement Mme et M. le Maître du Carrefour City pour leur générosité à l'égard des enfants.

Les enfants se sont montrés très réceptifs aux échanges, certains ont d'ailleurs partagé leur connaissance des aliments.

Un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires du petit-déjeuner leur a été soumis, et l'analyse des réponses a permis la conclusion suivante : la quasi-totalité des enfants prennent un petit-déjeuner sur une période de 10 à 20 minutes, entre 7h et 8h du matin. La composition de leur repas reste plutôt bien équilibrée à une exception près, il manque souvent un aliment de la famille des vitamines !





URBANISME

Le Cœur de Village

Longtemps bloqué, le projet immobilier mené par Expansiel Promotion « Cœur de Village » est enfin lancé. Focus sur le projet qui se réalisera sur les terrains en friches des anciennes serres, le long de la rue Pierre Bezançon et sur l'ancien terrain de basket de la rue du Pressoir.

Pourquoi programmer un projet immobilier à Marolles ?

Depuis la fin des années 90, Marolles subit une baisse démographique constante. Si 4950 habitants sont actuellement recensés, un certain nombre ne vit pas en permanence sur la commune. Cette baisse démographique a pour principales conséquences le vieillissement de la population, des fermetures de classes au sein des écoles, ainsi que la réduction du nombre d'adhérents de nos associations locales.

Il devient difficile de trouver un logement à Marolles, ce projet offrira un plus grand choix d'appartements ou de maisons, à ceux qui souhaiteraient acheter ou louer dans la commune.



Des logements adaptés à des besoins identifiés

L'enjeu du « Cœur de Village » est de permettre à des Marollais ou futurs Marollais, de bénéficier d'une offre diversifiée de logements qualitatifs, tout en contribuant à l'embellissement du centre ancien de Marolles.

Il est donc important d'adapter le type de logements afin de favoriser le parcours résidentiel qui consiste à accompagner les locataires tout au long de leur vie en leur proposant des logements adaptés à leur situation et aux évolutions de la famille. En effet, selon l'âge et le projet de vie les besoins peuvent varier c'est pourquoi il est proposé de l'accession classique, de la location sociale, de la location-accession...





ÎLOT EST

46 logements
 - 14 en locatif social
 - 32 en location/acquisition

Typologie des logements du projet

« Cœur de Village » sera composé de 41 logements aidés sur les 131 logements construits. Les logements proposés iront du studio 1 pièce (environ 38 m²) à l'appartement 5 pièces (environ 91 m²), ainsi qu'une douzaine de maisons 4 pièces (environ 81m²).



ÎLOT OUEST

61 logements
 - 19 en locatif social
 - 42 en location/acquisition

ÎLOT SUD

24 logements
 - 8 en locatif social
 - 16 en location/acquisition



Un centre ancien préservé et animé

Afin de préserver le cadre de vie du centre ancien et promouvoir le paysage marollais, l'architecture des constructions respectera le charme du quartier et intégreront de nombreux espaces verts.

De plus, la municipalité a souhaité un espace commercial sur la place donnant sur le parvis de la mairie, afin d'y implanter un restaurant et offrir ainsi une plus grande attractivité du centre ancien.



Bulle de vente Expansiel « Cœur de village »

Expansiel Promotion a installé sa bulle de vente pour le programme de logements « Cœur de village », devant l'entrée du château de Grosbois depuis le 6 mars.

Vous êtes intéressé ? Les commerciaux d'Expansiel Promotion vous recevront sur rendez-vous en appelant le **0 800 710 810** ou sur le site **www.expansiel-promotion.fr**.

LE MOIS
DU

FOOD
TRUCK



À CHAQUE WEEK-END SON FOODTRUCK !

DU 27 MARS AU 18 AVRIL

 **PLACE DES 4 SAISONS (C.C. DES BUISSONS)**

27-28 MARS ▶ **L'atelier du Samoussa** (spécialités africaines)

03-04 AVRIL ▶ **Cœur de Crêpes** (crêpes, galettes, gaufres, pancakes...)

10-11 AVRIL ▶ **Sanga Totem Nomade** (poké bowl)

17-18 AVRIL ▶ **Le Cousin Mouton** (burgers et grilled cheese)

CARNAVAL 2021

Les fables de la Fontaine

Chaque année, le Carnaval mobilise les acteurs de la ville (agents communaux, bénévoles associatifs, directrices d'écoles, etc.) afin de proposer un moment de liesse aux enfants.

En juillet prochain, Jean de la Fontaine aurait fêté ses 400 ans ! C'est donc tout naturellement que le thème choisi pour le Carnaval 2021 est « Les Fables de la Fontaine ».

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette journée festive aura lieu uniquement dans les écoles du 22 mars au 9 avril 2021. Ce projet, porté par les équipes d'animation du service Enfance, Jeunesse et Scolaire, permettra aux élèves de découvrir les fables d'une manière récréative et originale à travers divers ateliers et jeux sportifs. Dans chaque classe, les sessions de jeux se termineront par un flashmob (en costume, bien sûr !).

En plus de cet événement pour les écoliers, une exposition culturelle, temporaire retraçant la vie et l'œuvre du célèbre poète vous sera proposée au Centre Commercial des Buissons du 22 mars au 7 avril 2021. En version papier chez vos commerçants, ou en version numérique sur le site de la ville, vous pourrez parcourir l'exposition d'une manière ludique en suivant les indications d'un quizz adapté aux petits comme aux grands. L'occasion d'apprendre en s'amusant !

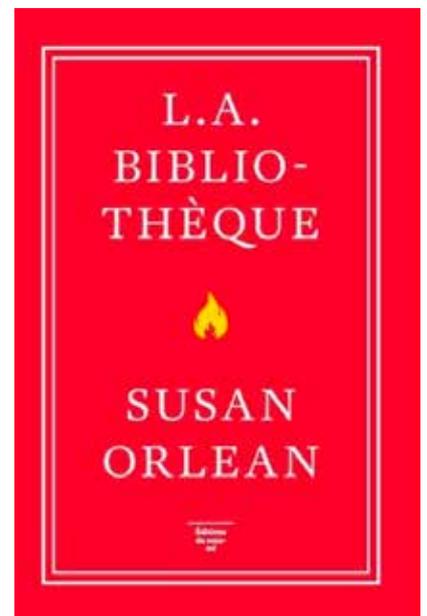


En bref

COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

L.A. bibliothèque de Susan Orlean

Tout commence par l'incendie de la bibliothèque de Los Angeles en 1986, raconté par Susan Orlean, journaliste au New Yorker. Elle mène une enquête approfondie sur l'histoire de cette bibliothèque. C'est complet : elle y entremêle aussi bien l'incendie lui-même ; l'enquête conduite par la ville pour identifier le « criminel » ; l'histoire de la bibliothèque - de toute modeste dans ses premières années à cette institution impressionnante qu'elle est devenue avec le temps - ; ses anecdotes au cours des décennies ; sa construction, sa reconstruction, les services offerts à ses lecteurs ; l'enthousiasme des bibliothécaires pour leur métier ; l'amour de l'auteur pour les bibliothèques (les bibliothèques jouent un rôle primordial dans la société américaine tant dans l'accès pour tous à la culture que comme soutien dans la vie quotidienne pour trouver un job, apprendre une langue, résoudre des problèmes ou encore accueillir les SDF durant le jour, etc.). Ce livre est passionnant, attachant et instructif. Oui, un grand moment de lecture pour nous tous qui aimons les livres et les bibliothèques.



JEUNESSE

« Pass Culture » pour les jeunes de 18 ans

Le pass Culture est une application mobile qui rassemble des centaines de propositions artistiques et culturelles près de chez soi.

Chaque jeune peut demander, l'année de ses 18 ans, à bénéficier d'une enveloppe de 500€ pour réserver des places de

spectacles, de cinéma, d'expositions, des jeux vidéo, des cours de danse, de théâtre, de musique, d'art plastique, et encore plein d'autres activités.

Même si le contexte sanitaire a obligé les lieux culturels à fermer, sachez que cette somme est reportable pour 24 mois, alors... intéressé ?

Pour plus d'information, connectez-vous sur passculture.fr ou rapprochez-vous des animateurs de la Maison des Jeunes, ils vous accompagneront dans la démarche et vous aideront à organiser des sorties entre vous !



SÉCURITÉ

Police pluricommunale, une promesse devenue réalité

Les élus actent leur promesse de campagne en votant une convention de mise à disposition réciproque des services de la Police municipale de Marolles et de la Police municipale pluricommunale de Santeny et Mandres-les-Roses. Aussi les incivilités qui troublent le quotidien des Marollais et la demande croissante de sécurité, sont à l'origine de la recherche d'une plus grande efficacité de notre police tout en maîtrisant son coût financier.

Police pluricommunale : principe de mutualisation

La Police municipale pluricommunale est une forme de mutualisation des polices municipales qui s'opère entre plusieurs communes, en dehors de toute intervention d'un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Le territoire d'exercice des missions des agents de police municipale devient le territoire de plusieurs communes. Si l'on s'en tient à cette définition, on peut alors parler ici de volonté d'aller vers la mutualisation des services de police. Aujourd'hui il ne s'agit donc pas d'intégrer la PM pluricommunale de Santeny et Mandres, mais plutôt de conclure une convention de mise à disposition réciproque et temporaire des agents de ces PM, premier pas vers la mutualisation.

Santeny, Mandres et Marolles ont la même volonté d'expérimenter une mise à disposition réciproque de leurs Polices municipales sur 9 mois à compter du 1^{er} avril. Cela, dans l'objectif d'un élargissement de la Police municipale pluricommunale actuelle et d'une fusion des deux polices au 1^{er} janvier 2022. Et, en avril, la commune de Périgny intégrera également la Police municipale pluricommunale.

Les avantages de la mutualisation des services de sécurité

La sécurité fait partie de nos priorités. Mutualiser les services se révèle être un moyen efficace d'alléger les coûts, tout en assurant une qualité de service supérieure aux ad-

ministrés. Se doter d'une Police municipale coûte cher et s'équiper de caméras de vidéoprotection avec un centre de supervision urbain (CSU) également. La mise en commun de tout ou partie des moyens consacrés à la sécurité devient une évidence.

Réduire les coûts pour rendre possible l'évolution de notre politique de sécurité

Une fois actée, la Police pluricommunale sera réunie dans un seul et même local : l'actuel poste de police pluricommunale situé à Santeny. La concentration des polices dans un seul et même lieu participera évidemment à la réduction des coûts.

La participation des communes aux charges de fonctionnement de la police mutualisée est évaluée en application d'un coefficient calculé en fonction du nombre d'habitants et des mètres linéaires du territoire communal.

Augmenter les effectifs et la présence sur le territoire

L'ensemble des agents de police est placé sous l'autorité du responsable de la Police pluricommunale Santeny-Mandres, pour l'exercice de leurs fonctions, dont le premier but est la prévention.

Avec 8 agents en 2021 (et 12 en 2022), les administrés pourront bénéficier en permanence de quatre véhicules sur le terrain et, si nécessaire, d'un nombre plus important de policiers sur un même lieu d'intervention.

Cet effectif permet ainsi de répondre de manière efficace à une délinquance sectorisée constatée sur notre territoire ayant pour particularité de se déplacer d'une ville à l'autre.

Bénéficiaire d'un Centre de supervision urbain

Les villes de Mandres et Santeny possèdent chacune un système de vidéoprotection dont les images sont déportées et exploitées au sein d'un centre de surveillance urbain (CSU). Marolles possède également son propre système qui sera, de la même manière, déporté vers ce CSU afin de concentrer l'information et rationaliser les interventions suivant un planning prévisionnel.



FOCUS

Une commission extra-communale

Une fois en place, l'action de cette nouvelle police sera nourrie des échanges et des réflexions menés par une commission extra-communale composée à la fois d'élus de la majorité et de l'opposition marollaise, et d'habitants choisis en raison de leurs connaissances des politiques de sécurité et l'intérêt qu'ils portent au bien-vivre ensemble et à la sécurité.

Cette nouvelle instance est à distinguer du Comité de police déjà existant dans le cadre de la création de la Police municipale pluricommunale Santeny-Mandres en juin 2019.

À compter du 1^{er} avril, le maire de Marolles et deux élus titulaires rejoindront ce comité pour participer à la définition des orientations politiques publiques de sécurité.

La composition de la Police pluricommunale

En 2021, la Police pluricommunale comptera 8 agents :



1 chef de police



3 agents de police en poste



3 agents en cours de recrutement



1 agent administratif à l'accueil

En 2022, nous devrions atteindre l'effectif de 12 agents.

Concernant les ASVP de notre commune, leurs missions demeurent inchangées : surveillance des entrées et sorties d'école, sécurisation de la circulation sur la voie publique... Ils continuent de dépendre administrativement de Marolles, où ils interviendront exclusivement.

Centre de supervision urbain (CSU) de Santeny

Vincent Bedu (maire de Santeny),
Yves Thoreau (Maire de Mandres-les-Roses
et Alphonse Boye (Maire de Marolles-en-Brie)

Francis Clausmann, chef de la police municipale mutualisée



3 questions à Nicolas Bragard

Ex Adjoint au maire en charge de l'écologie et de la sécurité, démissionnaire en raison de ses nouvelles fonctions d'officier de police judiciaire du Val-de-Marne.

Pourquoi mutualiser la police municipale avec Santeny et Mandres-les-Roses ?

« À l'occasion de la campagne, nous avons écouté les craintes, les doutes et les attentes des Marollais sur la sécurité et plus particulièrement sur la Police municipale. Puis nous avons fait le constat des difficultés de notre Police municipale : un effectif trop faible, un coût de fonctionnement et d'investissement important, des dysfonctionnements d'organisation, un emplacement inapproprié... et l'augmentation croissante des actes d'incivilité et de la petite délinquance.

Le coût important de la PM nous a poussé à réfléchir à des solutions de réduction des coûts, la mutualisation de la sécurité avec nos communes voisines nous est apparue comme la meilleure option. »

Les élus ont fait le choix de maintenir uniquement le poste de police de Santeny, pourquoi ?

« L'emplacement actuel du poste de la Police Municipale de Marolles, situé au croisement d'une école, du Centre de loisirs et du Relais d'Assistants Maternelles (RAM), ne fait pas l'unanimité et à nos yeux il n'est clairement pas adapté. Par ailleurs, il manque un Centre de surveillance fonctionnel pour la vidéoprotection. Le poste de la Police municipale pluricommunale de Santeny nous a semblé mieux adapté et sécurisé. Son positionnement est également plus central pour permettre de couvrir le territoire des communes de Santeny, Mandres, Périgny et Marolles à partir d'avril. »

Quelles sont les perspectives à court terme de cette mutualisation ?

« La mutualisation offre des perspectives beaucoup plus intéressantes comme l'augmentation des effectifs de police : on passera de 3 agents de police à 8 et plus, avec la présence d'un agent d'accueil au sein du poste pour recevoir les demandes. Nous passerons aussi d'une voiture d'intervention à 4 augmentant ainsi la fréquence des passages de patrouille.

Très rapidement, nous bénéficierons du Centre de supervision urbain qui facilitera les enquêtes de la Police nationale, rendant ainsi notre réseau de vidéoprotection plus efficace. »

INCIVILITÉS

Le vandalisme sur la commune, combien coûte-t-il aux Marollais?

Comme beaucoup de villes, Marolles a connu plusieurs actes de vandalisme cette dernière année. D'importantes dégradations volontaires ont été commises sur des équipements publics et la liste est longue malheureusement.

Un bilan de ces actes sur l'année 2020 a été dressé et force est de constater que le coût engendré par ces dégradations représente une part non négligeable du budget communal. En effet, le préjudice s'élève à 19 294 €.

Le tableau des dégradations qui vous est proposé ici, ne comptabilise pas les heures d'intervention des agents des services techniques. À titre d'exemple, les agents sont intervenus 5 fois cette année, pour des réparations sur les équipements de jeux du petit square situé à l'entrée du Parc urbain.

Avec un tel budget, la municipalité aurait pu proposer de nouveaux jeux pour les enfants ou encore de nouvelles infrastructures pour les jeunes. Ces incivilités récurrentes coûtent bien trop chères à la collectivité et il nous faut rester vigilants, ensemble. Lorsque vous êtes témoins de ce genre d'incivilité, n'hésitez pas à alerter la police municipale pour qu'une suite puisse être donnée.



DÉGRADATIONS CONSTATÉES EN 2020

DÉGRADATIONS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CC Buissons + Belle Image	Réparation de candélabres	194 €
Mail de la Justice	Remise en état de deux points lumineux (boules cassées)	1 229 €
Rue des Fourneaux	Remplacement de lanterne cassée	1 720 €
		3 143 €

DÉGRADATIONS SUR LES AIRES DE JEUX

Petit Square	Remplacement de la clôture de l'aire de jeux	7 185 €
Petit Square	Dépose du panneau de clôture abimée	532 €
Aire de jeux parc urbain	Réparation de l'aire de jeux	539 €
Aire de jeux parc urbain	Réparation du sol	1 119 €
Petit Square	Fixation cassée	2 066 €
Petit Square	Remplacement du portillon de l'aire de jeux	900 €
		12 341 €

VOL DANS UN BATIMENT COMMUNAL

Maison des Jeunes	Vol des vélos	2 310 €
-------------------	---------------	----------------

DÉGRADATIONS SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Rond-point de la Butte au berger	Reprise de la voirie et remplacement mobilier urbain	1 500 €
----------------------------------	--	----------------

MONTANT DU PRÉJUDICE : 19 294 €

18 Actualités

PARIS 2024

Semaine Olympique et Paralympique 2021

Nous vous avons annoncé la SOP 2021 du 1^{er} au 6 février dans le dernier magazine. Une semaine dédiée à la promotion de la pratique sportive et de ses valeurs, permettant de mettre en lumière l'expérimentation menée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports : instaurer 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école primaire en complément des cours d'EPS et du sport scolaire.

Covid-19 oblige, la 5^{ème} Semaine Olympique et Paralympique s'est déclinée en digital avec un programme vidéo inédit mettant en scène des duos d'athlètes et d'influenceurs pour aider les enseignants et les élèves à adopter de bonnes habitudes actives. Paris 2024 a ainsi mis à disposition une plateforme dédiée : generation.paris2024.org. Elle héberge des contenus pédagogiques et des ressources provenant du ministère, des académies et des fédérations sportives. Ces outils clés en main offrent aux enseignants la possibilité de garantir 30 minutes d'activité physique par jour dans la vie scolaire de leurs élèves, en complément de l'EPS.

Retrouvez ces contenus sur la plateforme <https://generation.paris2024.org/>



Je vous accompagne pour réaliser votre projet immobilier

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

DES HONORAIRES ADAPTÉS

DES SERVICES EFFICACES

SAVOIR-FAIRE ET FORMATION

Avançons ensemble vers votre projet immobilier
Estimation de votre bien OFFERTE

Encore MERCI aux Vendeurs et aux Acquéreurs pour leur confiance.



iad Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
dorothee.montcharmونت@iadfrance.fr

AGENT COMMERCIAL DE LA SAS I@D FRANCE



CCAS

Faites-vous connaître !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un lieu d'accueil et d'écoute et il met en œuvre la politique sociale de la municipalité. Il regroupe plusieurs actions, dont une partie à destination des personnes de plus de 75 ans : organisation de sorties, service de téléassistance pour les seniors, les demandes de cartes de transport Améthyste, accompagnement dans les démarches de demande de logement...

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès du CCAS soit par téléphone au 01 45 10 38 23 ou par email à secretariat-social@marollesenbrie.fr



COVID-19

Centre de vaccination à Sucy

L'agence régionale de santé (ARS) a désigné la ville de Sucy pour être l'une des premières villes du Val-de-Marne à devenir centre de vaccination. La commune de Marolles-en-Brie dépend de ce centre de vaccination, comme toutes les communes du Plateau Briard.



Monsieur le Maire, en compagnie de Marie-Carole Ciuntu, maire de Sucy-en-Brie, ont visité le 27 janvier dernier le centre de vaccination situé à l'Esplanade Jean-Marie Poirier.

Le centre accueille désormais les personnes de 50 à 64 ans présentant des comorbidités, les personnes de plus de 75 ans ainsi que le personnel de santé.

**Information et prise de rendez-vous au 01 45 90 54 14
Espace Jean-Marie Poirier
Esplanade du 18 juin à Sucy-en-Brie**

**En bref**

PRÉVENTION

Aide financière aux jeunes actifs

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous recherchez un revenu fixe ? Vous êtes apprenti sans employeur depuis le 1er mars 2021 ? Pour faire face à la crise ou ne pas perdre votre année scolaire, la Région Île-de-France vous invite à intégrer l'une de ses formations gratuites et rémunérées jusqu'à 4.000 euros pour 6 mois. À choisir dans un catalogue en ligne.

Ce Revenu pour les Jeunes Actifs (RJA) permet aux 18-25 ans s'inscrivant à l'une des formations gratuites et qualifiantes du catalogue régional de percevoir, pour toute formation suivie dans l'un des secteurs en tension, d'une durée au moins égale à 6 mois, un revenu net 670 euros par mois.

Soit un revenu de 4.000 euros pour 6 mois, porté à 5.000 euros pour un jeune en situation de handicap.



Plus d'informations sur www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs

VAL-DE-MARNE

Permanences départementales

Pour toutes les démarches Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne Solidarité, APA, MDPH, Demande de place en crèche, etc., un agent vous reçoit sur rendez-vous et vous accompagne pour vos démarches en ligne.

**L'Espace familles Le Manoir
9 rue de l'Eglise – Villecresnes
le mercredi de 14h à 17h.**



Rendez-vous à prendre sur valdemarne.fr ou par téléphone au 3994.

En bref

CONSERVATOIRE « Epanouissement et évasion »



La pratique d'une activité artistique apporte épanouissement et évasion à chacun, c'est encore plus important en cette période difficile nécessitant d'adapter en permanence les activités. Forts du soutien de nos adhérents, de la forte implication des professeurs, du bureau du Conservatoire, et de l'aide de l'équipe municipale et du GPSEA, nous continuerons à faire le maximum. Merci à tous, en espérant une reprise totale des activités le plus tôt possible.

www.conservatoiremarolles.fr
Mail : conservatoiremarolles94@gmail.com



COUP DE POUSSE BRIARD Pour un coup de pouce scolaire



La toile de notre milieu associatif s'élargit en accueillant l'association toute nouvellement créée « Coup de pouce Briard », en partenariat avec la Maison des Jeunes. Ses bénévoles dévoués accompagnent les jeunes de CE2, CM1, CM2 et les collégiens, ainsi que leurs familles, en proposant des cours de soutien scolaire. Ils ont récemment mis en place un nouvel outil virtuel permettant de progresser en mathématiques et en français. Le didacticiel CLIQUICI est téléchargeable gratuitement et permet de créer un réel moment de partage tout en apprenant.

Renseignements : www.cliquici.fr
coupdepoussebriard@gmail.com



LES AMIS DE MAROLLES

Devenez un ami de Marolles !

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a bousculé toutes nos intentions, nous avons dû mettre en parenthèses la plupart de nos projets et annuler notre fête annuelle du mois de novembre, nous privant de votre présence et d'un moment convivial.

Soyons optimistes, malgré une période difficile, il faut nous adapter à de nouvelles situations nous permettant d'envisager tout de même l'organisation de festivités pour 2021.



Pour que vive notre association nous recherchons de nouveaux membres pour venir participer aux manifestations et faire éclore de nouvelles animations.

Un appel à ceux et celles qui voudraient donner un peu de leur temps et de leurs idées pour aider et renforcer l'équipe en place.



Contact : bureau@amis-marolles.org

RENCONTRES MAROLLAISES

Sus aux frelons asiatiques !

Cet hiver, malgré les protections et les pièges installés autour du rucher, l'atelier Apiculture a déploré la perte d'une colonie d'abeilles sans doute due aux attaques virulentes du frelon asiatique. C'est pourquoi nous sollicitons l'aide des Marollais pour éradiquer ce fléau.

A quoi ressemble un frelon asiatique ? Avec sa tête orangée, son front noir-brun, et son thorax bordé d'une fine bande jaune, le frelon asiatique (ou Vespa Velutina) est facilement reconnaissable. Il peut mesurer jusqu'à 32mm.

Au printemps, un frelon femelle dit « fondatrice » construit un premier nid de la taille d'une balle de tennis. La colonie va ensuite se développer et construire un nouveau nid pouvant atteindre la taille d'un ballon de basket ou plus. (Voir photo). Une dizaine d'entre eux suffit à décimer tout une colonie d'abeilles.



A partir du mois de mars, il est donc essentiel de neutraliser les fondatrices à l'aide de pièges. Nous pouvons vous conseiller pour en construire. Vous pouvez aussi nous signaler les nids que vous auriez repérés pendant l'été ou simplement la présence d'un grand nombre de frelons dans un espace restreint.



Contactez l'apiculteur référent sur le site rencontresmarolles.com
ou par téléphone au 06 19 72 63 69.

YAKADANSE

Retour aux sources

L'association Y'akadansé propose différents styles de danse : latino, afro trap, ragga, dancehall, hip-hop, zumba et bien d'autres. Mais en connaissez-vous les origines?

La Zumba a été inventée par le danseur et chorégraphe colombien Alberto « Beto » Perez dans les années 1990. Suite à un oubli de sa musique traditionnelle colombienne, il improvisa sur de la musique latino, et la Zumba fût ainsi créée. Cette méthode de fitness combine des exercices physiques, des pas de danses et des mouvements de fitness simples sur des rythmes de salsa, samba ou reggaeton.

A Marolles, Cristina notre instrutrice également danseuse, chorégraphe et coach sportive enseigne aux enfants et adultes cette activité dans la joie et la bonne humeur sur des musiques entraînantes.

La danse Ragga puise ses origines dans la danse africaine et afro jamaïcaine. C'est une danse de rue, d'attitude, avec des mouvements répétitifs. Elle est excellente pour améliorer sa coordination et sa condition physique. Le Dancehall en est une variante.

C'est une danse de caractère et de style, tout comme notre professeure Maeva qui fusionne ces 2 styles de danse avec énergie.

Quant à la musique et la culture Hip Hop, elles apparaissent au début des années 1970.

Issue du funk et de la soul, cette musique populaire tire ses origines du quartier du Bronx à New York, le DJ Kool Herc en est à l'origine. C'est une danse acrobatique qui mêle force et souplesse.

Notre professeur Yannick enseigne aux enfants et ados la technique et le vocabulaire qui reflètent l'état d'esprit de la culture Hiphop.

Contact : 06 83 87 90 22



TCMB

Un horizon plus serein

Le 22 janvier 2021, le Tribunal de Grande Instance de Créteil a rendu un jugement positif concernant le redressement judiciaire du club et nous a permis de retrouver notre autonomie. En fin de saison, nous ferons le bilan de l'impact de la crise sanitaire afin d'indemniser nos adhérents, privés de la possibilité de pratiquer leur sport favori.

Restons optimistes et donnons-nous rendez-vous un prochain beau dimanche de juin afin de partager un moment convivial lors de la fête du club ! Les adhérents, mais aussi tous ceux qui voudraient s'initier au tennis, seront conviés et encadrés par nos professeurs. De plus amples informations vous seront données dans les semaines à venir. En attendant, restons confiants et surtout, restez tous en bonne santé.

Présidente : Maryse MATHIEU – 06 80 32 75 82

**En bref**

LE NEZ AU VENT

En selle !

La Vélo-école est ouverte à partir du 6 mars, tous les samedis après-midi dans la cour des Buissons. Cours collectif : 14h-16h. Cours particulier : 16h - 17h30. Accessible pour tout âge et tout niveau (débutant ou remise en selle).

Inscriptions et renseignements : www.lenezauvent94.org
ou asso.lenezauvent@gmail.com



LE NEZ AU VENT

Balades à vélo sur la Tégéval

L'association organise deux balades à vélo à la découverte de la Tégéval.

Dimanche 9 mai de 9h30 à 12h30 : Le long de la vallée du Réveillon, découvrez le futur tronçon de la Tégéval reliant Marolles-en-Brie à Villecresnes ainsi que la liaison avec le chemin du Réveillon. Des arrêts réguliers sont prévus, sur les bords de la rivière, pour observer la faune et la flore locale, découvrir la biodiversité des zones humides et ainsi comprendre l'intérêt écologique des bords de rivière.

Réservation possible de vélos à assistance électrique pour les personnes non équipées ou souhaitant tester ce mode de déplacement auprès de l'association. Inscriptions auprès de l'association. Limité à 12 personnes, animateurs compris (en 2 groupes).

Inscriptions et renseignements : www.lenezauvent94.org
ou asso.lenezauvent@gmail.com



22 LE POINT CULTURE

JEU-CONCOURS

TABLEAUX VIVANTS : METTRE L'ART EN SCENE

Après les votes du public sur la page Facebook de la ville (plus de 1500 votes au total) et les délibérations du Jury, nous sommes fiers de vous présenter les six lauréats du concours et remercions vivement les nombreux participants.

PRIX DU PUBLIC



PRIX DU JURY



GPSEA

Espace Emploi du Plateau Briard

En complémentarité des services institutionnels dédiés à l'insertion et l'emploi, l'espace emploi accueille des demandeurs d'emploi ou des personnes en recherche de reconversion résidents sur le secteur du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes).

Au sein de cet espace, les bénéficiaires (jeunes et adultes) peuvent faire l'objet d'un accompagnement en matière de recherche d'emploi, de mise en relation avec des entreprises locales, d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, mais aussi, être orientés vers d'autres acteurs de la formation et de l'emploi.

Des informations collectives ou des ateliers peuvent être organisés en fonction des besoins détectés (et dès que la situation sanitaire le permettra).

Un suivi personnalisé est également proposé. Huit accompagnateurs bénévoles accueillent les bénéficiaires qui le souhaitent au cours d'entretiens individuels. Ces accompagnateurs possèdent une bonne connaissance du marché du travail. Leur mission complète celle du conseiller emploi recruté par GPSEA afin d'animer l'espace emploi.

Espace des Buissons**Rue du Faubourg Saint Marceau****Le lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30****Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

Accueil sur rendez-vous au 01.41.94.32.26 - espace-emploi@gpsea.fr



BIBLIOTHÈQUE

Lire et faire lire

« Ouvrir un livre, c'est comme hisser la voile », le début du départ.
E. ORSENA.

À l'initiative d'Alexandre JARDIN, l'association «Lire et Faire Lire» a été créée pour des moments de lectures «plaisir» intergénérationnels. Depuis plusieurs années en tant que bénévole je retrouve vos enfants à la bibliothèque pour, «l'heure du conte», mais aussi au collège Georges Brassens dans une classe ULIS (En vidéo ZOOM depuis quelques mois).

Voici le témoignage de Yohan PHILIPPOT, professeur référent de la classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) : «Depuis plus de dix ans, l'atelier contes se poursuit pour que les élèves améliorent leurs compétences dans les différents domaines de lecture. Ils développent également le goût de la lecture «plaisir». Ainsi, au fil du temps ils gagnent en assurance de soi et participent activement en lisant eux-mêmes pour les autres. Très attachés à cette activité et à Mme ARNOFFI, ils sont très investis et attendent impatiemment la semaine suivante».

« Un gamin qui jubile avec un bouquin est un gamin qu'on vaccine contre l'échec scolaire », Alexandre JARDIN.

Si vous avez plus de cinquante ans, rejoignez-nous.

Voir les yeux des enfants briller, captivés par un conte, quel bonheur !

Contact : Nadine ARNOFFI - 01 45 99 35 86
Bibliothèque - 01 45 98 38 66



En bref

SIVOM

Encombrants à la demande

Depuis le mois de janvier, la municipalité expérimente la collecte des encombrants à la demande avec le SIVOM.

La démarche est simple : appeler « allo encombrants », préciser son adresse à l'opérateur et les objets encombrants que vous souhaitez déposer sur le trottoir (maximum de 2m³). L'opérateur vous communiquera une date d'enlèvement pour que vous puissiez sortir vos encombrants la veille au soir.

Si vous habitez dans un immeuble, vous devez le signaler au gardien pour qu'il appelle le SIVOM.



Allo Encombrants – 01 69 00 96 90

GPSEA

Conseils Info-énergie gratuits

Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? S'informer sur les aides financières ?

Pour obtenir des conseils gratuits, neutres et indépendants sur vos travaux, Grand Paris Sud Est Avenir vous propose de rencontrer près de chez vous un conseiller info-énergie de l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne.



Sur rendez-vous au 01 41 94 32 25 –
devdurable@gpsea.fr



- **Pourquoi depuis 13 ans bientôt, l'opposition, dont nous sommes, se mobilise contre le projet Cœur de Village ?**

Contrairement à ce que prétendent nos divers détracteurs, nous ne sommes pas opposés aux logements sociaux (nous avons prévu un programme de logements sociaux réservés aux séniors).

Notre idéologie et nos objectifs ont toujours **été de protéger la commune du bétonnage de tous ordres et de la sur-densification.**

Nos statuts stipulent que « L'association a pour mission de protéger la caractéristique villageoise de la commune, la nature et le cadre de vie de la commune ».

Depuis toutes ces années que nous suivons les divers programmes d'urbanisme des maires successifs, nous avons dénoncé, sans être entendus, les problèmes à venir sur les projets, comme par exemple, les difficultés de stationnement pour les « Terrasses de la Forêt ».

Nous avons démontré, souvent, que le projet Cœur de Village entraînerait, par l'accroissement de la population, des problèmes insolubles de stationnement, de circulation, des obligations d'infrastructures supplémentaires et, par la loi des statistiques, davantage d'incivilités et de dégradations.

C'est ainsi que, grâce à nous, à notre résistance, à notre volonté farouche depuis bientôt 13 ans, Marolles a pu garder sa caractéristique villageoise, si rare en plein Val-de-Marne, ce charme exceptionnel que nous aimons tous et que nous avons

choisi en nous installant ici.

Malheureusement nous savons que tout cela disparaîtra un jour prochain.

En effet, la loi SRU et la loi NOTRe se sont durcies, les pressions sont nombreuses, et **la nouvelle municipalité construira Cœur de Village** et d'autres programmes.

Par ailleurs, n'ayant pas été élus, nous ne pourrions mettre en œuvre les projets d'urbanisme que nous avons imaginés et qui étaient plus adaptés aux besoins et à la dimension de Marolles.

- **Quand la police municipale sera-t' elle enfin, opérationnelle sur notre commune ?**

Cette organisation, trop longue à se mettre en place, profite aux délinquants.

Deux agents sont partis, et celui qui reste est non armé apparemment !

Tout cela témoigne d'une situation non maîtrisée !

Les cambriolages se multiplient, visiblement en toute « décontraction », des individus suspects sillonnent la commune et même nos enfants sont en danger à la sortie de l'école (voir témoignages Facebook)

M. le Maire, aujourd'hui, les paroles ne suffisent plus à rassurer les Marollais, il faut passer aux actes !

« Marolles, mon village »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/marollesmonvillage94@gmail.com>



VOUS INFORMER, NOTRE PRIORITÉ !

Depuis quelques mois, nous avons noté une recrudescence des cambriolages sur notre commune, accompagnée de comportements douteux, de personnes mal intentionnées aux abords des établissements scolaires. Ce constat génère un sentiment global d'insécurité.

Bien que certains restent convaincus que la sécurité publique soit une "mission régalienn", **nous restons persuadés que la tranquillité d'une commune et de ses habitants est bien du ressort d'un Maire.** La police qui avait été créée à cet effet, a été remise en cause par la nouvelle majorité. En effet, lors du conseil du 26/01, M. Le Maire nous a annoncé travailler sur un projet de police intercommunale avec Santeny et Mandres Les Roses, dont nous ne connaissons à ce jour, ni les contours, ni les conditions financières.

Notre préoccupation est que cette police intercommunale ne se fasse pas au détriment de l'intérêt des Marollais.

Qu'en est-il aujourd'hui de la démarche de transparence et de " démocratie participative » si souvent prônée par notre Maire ?

Notre édile, qui dit considérer l'opposition "avec respect", **n'a toujours pas répondu depuis le 11 janvier**, à notre requête de visiter avec lui, le poste de police de Marolles, qui selon ses dires, ne serait pas aux normes de sécurité (ex: portes en

carton...).

Nous restons vigilants sur ce dossier.

Coeur de Village : ce projet de 131 logements (dont 30 % de locatifs dits sociaux, et 70% d'accession à la propriété), porté par la majorité précédente a été combattu pendant plus de 13 ans par les oppositions de tous bords. Deux recours sont toujours en attente de jugement final, mais nous avons appris lors du dernier conseil municipal, que le président de "Préserve Marolles", l'un des opposants les plus farouches au projet, aurait retiré son recours. En aparté, il serait intéressant de connaître en toute transparence, les raisons du revirement soudain du président de cette Association.

Ceci dit, nous nous en réjouissons, d'autant que ce projet répond à trois enjeux : **Offrir un parcours résidentiel aux Marollais , Attirer de nouveaux habitants afin de continuer à dynamiser notre ville , Répondre aux obligations de la loi et Eviter de plus fortes pénalités.**

La municipalité précédente avait de plus, négocié et obtenu un accord avec le constructeur, permettant aux Marollais qui souhaitent se porter acquéreur, un accès prioritaire sur les logements.

Vos élus Vivre Marolles restent à votre écoute :
elus.vivremarolles@gmail.com
 Facebook Vivre Marolles.

S'ENGAGER POUR PRÉPARER L'AVENIR

En rendant possible le lancement du projet Cœur de village et la mise en place de la police pluri-communale, votre majorité municipale permet à Marolles de préparer en toute sérénité son avenir.

Comme nous l'évoquions dans la lettre du maire n°2 qui vous a été distribuée il y a quelques jours dans votre boîte aux lettres, le projet Cœur de village est né de la volonté de vous offrir un parcours résidentiel adapté, avec un choix plus diversifié de logements (notamment pour les seniors et les jeunes), et ainsi maintenir la dynamique de notre ville.

C'est par l'écoute et le dialogue que nous avons permis à ce projet de voir le jour alors qu'il était bloqué depuis plus de dix ans par des recours.

C'est avec cette même dynamique que nous sommes allés à la rencontre des riverains du projet pour échanger avec eux et leur assurer que nous veillerons, avec le coordinateur des travaux, à réduire au maximum la gêne qu'occasionnera inéluctablement le chantier de construction.

Parce que nous sommes carencés, nous négocions d'ores et déjà avec le préfet et le territoire pour avoir un maximum de logements aidés afin de maîtriser l'attribution de ces logements et surtout d'en faire bénéficier les Marollais qui en ont besoin.

C'est aussi grâce au dialogue que nous avons pu rapidement monter la police pluri-communale qui sera effective en avril. Aidé par la bonne entente et la forte volonté de collaboration des cinq maires du plateau Briard, nous nous sommes entendus sur une équipe de 12 policiers (dont 1 agent d'accueil permanent) à l'horizon 2022.

Parce que le maire détient des pouvoirs de police limités, la sécurité ne peut pas être que de sa responsabilité ! La sécurité est avant tout une fonction régalienne. Il revient à la Police Nationale d'assurer la protection des personnes et des biens. A la justice et au système carcéral de jouer chacun, à son niveau, son rôle. Chacun de nous doit également prendre ses responsabilités comme parent puis comme citoyen.

Engagés en quelques mois, ces deux projets portent notre vision de la gestion communale, basée en avant tout sur le dialogue, l'écoute des points de vue, la négociation.

Parce que c'est aujourd'hui que nous préparons demain, nous nous sommes fortement engagés dans ces projets. L'avenir nous impose d'être ambitieux.

Groupe de la majorité municipale

Clin d'œil

CLIN D'ŒIL

Du nouveau du côté des commerces et services

Cabinet d'infirmières

Cécilia Ozdemir et Margot Roj ont ouvert un cabinet d'infirmières au centre commercial des Buissons. Elles reçoivent sur rendez-vous ou à domicile afin de pratiquer des soins et des tests PCR et antigéniques sans ordonnance.

Contact : 06 64 64 72 13

Créativ-e-thé prête des jeux de société

Sandrine vous propose depuis le couvre-feu, un prêt de jeu de société gratuit pour l'ensemble des Marollais. Plus de 60 jeux parmi lesquels des incontournables mais aussi des nouveautés ! Les modalités de prêt sont simples, il vous sera demandé un chèque de dépôt de garantie de 25€ au moment du retrait du jeu qui se fera en magasin, et qui devra être rendu le lendemain. De quoi égayer vos soirées !



Tabac-presse-librairie change de propriétaires

Madame et Monsieur Cote ont cédé leur tabac à Christine et Christian Ren. Frère et sœur ont repris le commerce et proposent de nouveaux horaires d'ouverture : dimanche et lundi de 9h à 13h, du mardi au samedi de 8h à 19h30 (hors couvre-feu).

Votre mairie



LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi. Tél. : 01 45 10 38 38 – Mail : accueil@marollesenbrie.fr.

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi et samedi : 9h-12h **SUR RDV**
Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 31 **SUR RDV**

CCAS

Lundi : 9h - 12h
Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 30 **SUR RDV**

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
au 01 45 10 03 30 **SUR RDV**

SERVICE URBANISME

Le service vous reçoit désormais aux ateliers des services techniques les lundi et mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
Tél. : 01 45 10 03 32 **SUR RDV**



POLICE MUNICIPALE

Espace des Buissons - 2 av. des Bruyères

HORAIRE

- Lundi / Mardi : 8h - 20h
- Mercredi / Jeudi : 8h - 22h
- Vendredi : 8h - minuit
- Samedi : 14h30 - minuit

CONTACT

06 13 96 10 90
policemunicipale@marollesenbrie.fr



Votre publicité dans le Marolles Infos ?
Contactez-nous à
publicite@marollesenbrie.fr
ou au 01 45 10 38 38.



État civil

Bienvenue aux bébés :

- Ethan SAINT-HUBERT, le 08/12/2020
- Maya IKERBANE, le 04/01/2021
- Maël PRÉVOST, le 16/01/2021

Ils se sont dit oui :

- Didier CHACUN et Sandra BINDA, le 19/12/2020
- Julien MERCIER et Farah LAAROUSSI, le 23/01/2021

Ils nous ont quittés :

- Maximiliano GOLLOB HURTADO JEREZ, le 15/12/2020
- Patrice LANGLOIS, le 23/12/2020

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Dir. pub. : Alphonse Boye
Rédac. chef : Service communication
Concept. graph. : Service communication
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2000 exemplaires
Photographies : 123RF et service communication



Numéros utiles

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : 1-9 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) – Tél. : 36 46 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



Professionnels de santé

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRELCOURT, 5 rue de la Porte des Bois – 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie – 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Patricia KHIRI, Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49

- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands – 06 64 64 72 13

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis – 01 43 86 18 56
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Michel DUCOURTIEUX, 52 avenue de la Belle Image – 01 45 99 24 74
- Michel MARCENAC, 8 rue des Taillis – 01 45 98 16 58
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois – 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon – 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon – 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR NOS RÉSEAUX



SUR FACEBOOK

@VILLEDEMAROLLES

fb.com/villedemarolles



SUR INSTAGRAM

@VILLEDEMAROLLES



SUR YOUTUBE

VILLE DE MAROLLES-EN-BRIE

A detailed illustration of Jean de La Fontaine, showing him from the chest up. He has long, dark, wavy hair and is wearing a dark red, fur-lined coat with a white lace collar. He is looking slightly to the right with a neutral expression. The background behind him is a textured, light brown color.

EXPOSITION

Jean de La Fontaine

DU 22 MARS AU 7 AVRIL 2021

AU CENTRE COMMERCIAL DES BUISSONS

A landscape illustration at the bottom of the poster. It shows a small village with a church spire, a river, and trees. In the foreground, there are several birds flying in the sky, and a wolf is visible on the right side. The style is reminiscent of 17th-century French art.

MAROLLES
EN BRIE